

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LONG HARBOUR (T.-N.)—ENQUÊTE SUR LA POLLUTION DES EAUX

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):

Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêcheries peut-il dire à la Chambre si l'on prend des mesures pour enquêter sur le grave problème de la pollution des eaux environnant Long Harbour à Terre-Neuve, où quantité de poissons morts ont été trouvés flottant près du rivage?

M. l'Orateur: Il est difficile à dire d'ici combien urgente est la question. Elle pourrait peut-être attendre jusqu'au moment de l'ajournement.

M. Carter: Monsieur l'Orateur, elle est de première importance pour le poisson.

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur: Avant de passer à l'appel de l'ordre du jour, j'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu un message du Sénat informant la Chambre que le Sénat a adopté le projet de loi S-25, modifiant la loi sur les licences d'exportation et d'importation, qu'il soumet à l'approbation de la Chambre.

• (3.30 p.m.)

ORDRES DU JOUR INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

PREMIER JOUR PRÉVU—MOTION DE DÉFIANCE
—L'ABSENCE DE MESURES ÉCONOMIQUES
VISANT À RÉDUIRE LE CHÔMAGE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je propose:

Que la Chambre regrette que le gouvernement ne présente pas de programmes en vue d'en arriver à un taux de croissance économique qui réduirait le chômage et permettrait aussi à l'économie d'absorber le grand nombre de travailleurs qui font leur entrée sur le marché du travail cette année.

M. l'Orateur: Avant de permettre au chef de l'opposition de présenter sa motion, je voudrais mentionner que j'ai eu l'occasion de l'étudier avec la collaboration de l'honorable représentant. C'est pourquoi je voudrais faire les remarques suivantes pour la gouverne des honorables députés. Je signale à la Chambre les termes de la motion proposée, eu égard aux décisions précédentes prises par la Chambre au cours de la présente session.

Je mentionne en particulier un sous-amendement présenté par le député d'York-Sud (M. Lewis) pendant le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Cette motion a été rejetée le 17 décembre 1968.

Les députés se souviennent qu'à cette occasion, le chef de l'opposition avait présenté un amendement selon lequel le gouvernement avait refusé de reconnaître les problèmes actuels et pressants, d'ordre économique et social, auxquels le Canada fait face et il n'avait pas fourni au Parlement une liste des besoins prioritaires en vue de définir et de mettre en œuvre le concept de la société juste. C'est alors que le député d'York-Sud a proposé un sous-amendement visant à inclure les problèmes du logement, de la rénovation urbaine, du chômage et de la pauvreté.

Il y a similitude entre ce qu'on propose aujourd'hui et ce qui fut décidé le 17 septembre 1968. Si je signale la chose à la Chambre, ce n'est pas que j'ai l'intention de refuser la motion proposée aujourd'hui, mais que je tiens à mettre les députés en garde contre l'existence d'un problème dont ils voudront peut-être tenir compte quand il s'agira de proposer des motions de défiance et d'exposer des griefs aux termes du nouveau Règlement.

Les motions de subsides doivent porter sur des questions précises et ne doivent pas chercher à englober une foule de problèmes dans le cadre d'une seule motion. Naturellement, les amendements doivent se rapporter strictement à la motion principale, et quand celle-ci est rédigée en termes généraux, c'est extrêmement difficile de restreindre les amendements que l'on peut proposer.

Je signale aux députés que le nouveau Règlement prévoit qu'au cours d'une session ordinaire, 40 jours environ sont affectés aux motions de défiance ou à la présentation des griefs des députés de l'opposition contre le gouvernement. Je n'ai pas à m'étendre là-dessus, mais j'ajoute qu'à mesure que la session avancera, il deviendra très difficile de rédiger des motions qui ne violent pas la règle bien établie dont j'ai parlé.

Après avoir signalé ce problème aux députés, j'appelle maintenant la Chambre à se prononcer sur la motion. L'honorable M. Stanfield, appuyé par M. MacEwan, propose:

Que cette Chambre regrette que le gouvernement ne présente pas de programme en vue d'en arriver à un taux de croissance économique qui réduirait le chômage et permettrait aussi à l'économie d'absorber le grand nombre de travailleurs qui font leur entrée sur le marché du travail cette année.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, c'est le premier des jours dits réservés à l'opposition et prévus